



Discours de la Ministre des Outre-mer

«Signature du protocole de partenariat Etat/ CDC : ESS et premier emploi »

Ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

30 septembre 2014

Monsieur le Ministre [François Rebsamen],

Madame la Secrétaire d'Etat [Carole Delga],

Monsieur le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations [Pierre-René Lemas]

Mesdames et messieurs

Cher François, permets-moi de te remercier de nous accueillir ici ce soir pour cet événement qui matérialise notre mobilisation collective en faveur de l'emploi et de la création d'activités.

L'Etat et la Caisse des dépôts et consignations ont noué de longue date un partenariat fructueux pour encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, en particulier par les publics éloignés de l'emploi.

Cette convention « Agir pour l'emploi et la création d'activités », qui sera signée dans quelques minutes, s'inscrit dans ce cadre qui s'enrichit de la promotion de l'économie sociale et solidaire. Elle porte des objectifs dont je salue l'ambition et dont je partage la force de mobilisation.

Oui, il faut se mobiliser collectivement pour permettre à tous les porteurs de projet en recherche d'insertion professionnelle de créer leurs entreprises.

Oui, il faut collectivement relever le défi des entreprises sociales et solidaires et encourager les projets socialement innovants.

Seul le prononcé fait foi

Ces initiatives ne peuvent réussir que si tous les acteurs en capacité de peser mettent en cohérence leurs dispositifs et leurs financements.

J'attache du prix à cette convention car je sais qu'elle permettra des parcours et des réussites qui ouvriront la voie à de nouvelles formes d'emploi et d'activités.

Pour en renforcer le poids, j'ai souhaité que nous puissions dès aujourd'hui signer un protocole qui en amplifiera les effets pour les outre-mer.

Vous connaissez la situation de l'emploi dans nos territoires ultramarins : le chômage atteint des niveaux insupportables pour une large partie de la population active, qui se retrouve alors trop souvent écartée de la vie sociale et économique. Le taux de chômage des jeunes en particulier continue d'être deux à trois fois plus élevé qu'en métropole, malgré les signes encourageants d'un léger infléchissement depuis quelques mois.

Vous connaissez les contraintes des économies ultramarines. Sans les énumérer toutes, je veux rappeler à quel point ces territoires souvent insulaires, éloignés des centres économiques métropolitains souffrent de leur exigüité et de la concurrence de leurs voisins. Tous ont en revanche un atout incontestable : ce sont les femmes et les hommes qui y résident, et qui sont animés d'un dynamisme entrepreneurial marqué. Tous ceux qui ont le courage d'entreprendre et d'innover, alors qu'ils sont dans des contextes difficiles, il faut avoir l'intelligence de les accompagner et de les soutenir.

Je pense tout particulièrement à ces jeunes ultramarins confrontés, malgré leur diplôme, à la difficulté d'intégrer un marché du travail souvent sinistré. Nous avons le devoir d'appuyer leur initiative, d'encourager leurs projets et leur désir de s'investir pour leur territoire car ce sont eux qui, demain, permettront à ces territoires de se développer.

Le protocole que nous allons signer aujourd'hui est un axe important de la stratégie du Gouvernement pour le développement des outre-mer. Cette signature constitue la concrétisation de notre propre feuille de route pour l'emploi et la croissance outre-mer que j'ai présentée au Premier Ministre et au Président de la République qui en ont favorablement arbitré le contenu.

Ce protocole comporte deux mesures ambitieuses :

- La première mesure constitue un véritable plan de rattrapage de l'économie sociale et solidaire en outre-mer.

En outre-mer, l'économie sociale et solidaire, c'est plus qu'un secteur, c'est une promesse de développement et un vivier d'emplois.

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire y représente près de 51 000 salariés employés dans près de 5000 établissements. Force est toutefois de constater les faiblesses financières et organisationnelles des acteurs de l'économie sociale et solidaire, qui tendent à être écartés des dispositifs de soutien existants. Au quotidien, ces acteurs de l'ESS sont des petits producteurs, des plateformes en

Seul le prononcé fait foi

approvisionnement ou encore des structures intervenant dans le secteur des services à la personne. Il convient de les encourager, de les aider à se structurer et à se développer, avec d'autant plus de vigueur qu'ils représentent bon nombre d'emplois non délocalisables. Grâce au partenariat qui s'engage aujourd'hui, l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations accompagneront la création, la reprise et le développement des structures existantes. Ce partenariat s'inscrit dans une perspective quadriennale, calée sur la convention « Agir pour l'emploi et la création d'activités », dont il renforcera la portée en outre-mer. Je souhaite qu'il puisse profiter au premier chef aux secteurs clés pour le développement des géographies ultramarines : la santé et les services à la personne, le développement des circuits courts en agro-alimentaires, la mobilité durable ou encore l'éco-construction et l'habitat coopératif.

- La seconde mesure vise à développer l'emploi dans les très petites entreprises, qui constituent plus des trois quart du tissu économique ultramarin.

Le Ministère des outre-mer a, depuis plusieurs années, établi des partenariats avec les réseaux d'aide à la création d'entreprises. Je pense en particulier aux actions que nous avons souhaité conduire aux côtés des réseaux des Couveuses d'entreprises, de l'Adie ou encore d'Initiative France. Avec eux, nous avons encouragé le désir d'entreprendre, en particulier chez les jeunes et les publics les plus éloignés de l'emploi. En facilitant l'accès aux financements, par le micro-crédit par exemple, en accompagnant les porteurs de projets dans leurs démarches et en les sécurisant à chaque étape clé, nos partenaires ont permis à des talents et des compétences de donner leur pleine mesure. Ces actions sont déterminantes et ces partenaires essentiels pour accompagner les sorties de crise et créer de nouvelles formes de développement économique et social. Les résultats d'ailleurs ne trompent pas : ces entreprises créées par un public souvent éloigné de l'emploi ont des taux de pérennité tout à fait enviables et les micro-crédits accordés dans ce cadre sont remboursés de façon exemplaire.

Aujourd'hui, je veux aller plus loin et relever, avec les organismes spécialisés dans le soutien à la création d'entreprises et avec les réseaux consulaires, le défi du développement de ces très petites entreprises sans salariés. Je veux qu'elles soient appuyées, accompagnées et conseillées dans leur démarche de recrutement de leur premier salarié.

Je l'ai constaté bien souvent :

- ces petites entreprises ont un potentiel de développement qu'elles ne peuvent réaliser faute de pouvoir y consacrer les financements nécessaires.
- Les chefs d'entreprises sont innovants mais pas forcément aguerris aux démarches de recrutement et à la gestion administrative d'un salarié.

Seul le prononcé fait foi

Sur ces deux points, nous agissons avec nos futurs partenaires, en attribuant par exemple des prêts d'honneur ou encore en formant le créateur d'entreprise au métier de chef d'entreprise.

Mon objectif s'inscrit là encore dans une perspective pérenne : ce sont au moins 4000 premières embauches que je souhaite voir concrétisées sur 4 ans. 4000 emplois, qui participeront au développement des entreprises et qui ouvriront la voie à d'autres recrutements.

Avec le soutien des Régions que prévoit le protocole, nous pouvons même aller au-delà de ces objectifs et créer une stratégie territoriale cohérente.

Les territoires ultramarins sont de véritables laboratoires d'idées et d'innovations. Les actions que nous initions et expérimentons aujourd'hui pourraient demain inspirer des initiatives métropolitaines et constituer un véritable levier de croissance pour notre pays. C'est toute l'ambition que je porte et la réussite que je souhaite à ce partenariat.